

# Lantenay - Infos

N° 9

Décembre - 1997



*L'équipe du conseil municipal, vous souhaite à toutes et à tous de passer une agréable fin d'année, et avec un petit peu d'avance, vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1998.*



## Sapeurs pompiers: plus d'un siècle d'existence ...

Le "pompier" tel que nous le connaissons, peut se définir comme un homme faisant partie d'un corps organisé pour combattre les incendies et les sinistres. Mais, il faut savoir qu'au début du siècle on dénommait également "pompier", celui qui était chargé de faire les retouches chez un tailleur.

Mais pourquoi les "Sapeurs Pompiers" ? En fait, un sapeur est un soldat de l'arme du génie, et cette appellation de sapeur pompier nous vient des Pompiers de Paris créés en 1716. Ces pompiers de la capitale, ont été constitués en brigade du génie en 1811, c'est par extension, que l'on appelle maintenant tous les pompiers d'un terme militaire: les Sapeurs.

## Petit regard sur le passé ...

- Création des Compagnies de "Sapeurs Pompiers" par décret du 29 décembre 1875.
- le 1er Juin 1879:- Les habitants de Lantenay, veulent faire l'acquisition d'une pompe à incendie et s'engagent à faire les sacrifices nécessaires.
- Octobre 1879:- Le conseil municipal décide de réparer une chambre à coté de la mairie pour héberger la pompe. La réalisation sera effective en septembre 1880.
- le 11 février 1883:- La compagnie existe depuis 3 ans, elle n'a pas d'uniformes. Elle prie donc le conseil municipal, de "l'habiller" dans les plus brefs délais. Le conseil municipal décide alors, l'achat d'une tenue mixte renforcée d'un pantalon de treillis pour la manoeuvre. Pour l'ensemble de ces 35 hommes "qui montrent beaucoup de volonté et du goût à la manoeuvre".
- le 16 août 1891:- Le conseil municipal décide l'achat de deux clairons (acquisition urgente!)
- Le 26 mars 1905:- Il est décidé de la répartition de la subvention du ministère: 20 frs pour secours aux pompiers ayant 25 années de service et 65 ans d'âge, et 70 ou 80 frs de secours et d'indemnités aux pompiers nécessiteux et en incapacité de travail.

➤ en 1914:- Les hommes sont mobilisés, les uniformes sont réquisitionnés ... la compagnie s'éteint ...

➤ Le 03 Septembre 1922:- Le conseil municipal accepte la somme de 1 299,77 frs proposée par l'intendance pour le remboursement des effets réquisitionnés en 1914. Cette somme sera affectée à la réparation du bâtiment servant à abriter la pompe à incendie.

➤ en 1936 : La compagnie est reconstituée, chaque sapeur est équipé d'une veste et d'un képi au frais de la commune.

➤ Le 26 Octobre 1942: Le conseil municipal décide d'adhérer à l'organisation du service départemental de défense et secours contre l'incendie.

➤ en 1949: - le corps des Sapeurs Pompiers de Lantenay est constitué de 23 personnes.

➤ Le 12 décembre 1954: Le conseil municipal vote un accord de principe pour la participation à l'achat d'un camion citerne "tout terrain" de 3 500 litres pour la compagnie de Nantua.

### Les pompiers d'aujourd'hui...

Aujourd'hui le Centre de Première Intervention de Lantenay est constitué de neuf bénévoles, dont le rôle premier, reste l'intervention en cas de sinistre. Pour se faire, ils veillent au bon fonctionnement du matériel et du réseau incendie.

Mais les pompiers ont également un rôle social à l'intérieur de notre village. Au sein de leur amicale, ils démontrent l'intérêt de se retrouver dans un but commun: animer et organiser une partie de la vie du village et permettre ainsi de rapprocher la population..

### Lantenay: fait ... et ...à faire...

#### fait:

➤ Vote du budget supplémentaire:. Lors de la séance du conseil municipal du 19 décembre 1997, il a été voté à l'unanimité, les dispositions du budget supplémentaire, qui se résume cette année à:

- un faible dépassement des dépenses de fonctionnement .....(+ 10 174 frs)
- une augmentation des recettes de fonctionnement .....(+ 160 110 frs)

➤ Pont du Tremblay: les travaux commenceront dès le printemps.

#### à faire:

➤ Travaux d'entretien.

Nous allons très prochainement réaliser les travaux de réfection peinture à la cure et à l'église. (volets, fenêtres, portes). Montant des travaux: 31 000 frs T.T.C.

➤ Réflexion

Nous rencontrerons, au début de l'année, la commune d'Outriaz, afin d'envisager les travaux devenus indispensables à l'intérieur de l'église, notamment en ce qui concerne les plafonds, plâtres et peinture.